

Modification au calendrier des séances ordinaires

À tous les contribuables de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis est, par la présente, donné par la greffière :

- Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a adopté, lors de la séance extraordinaire du lundi 19 juin 2017, la modification suivante au calendrier des séances ordinaires de l'année 2017 :
 - **La séance ordinaire du 3 juillet 2017, 19 h, se déroulera au Parc les Fleurs du Golf, situé au 126, rue des Monardes**

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 21^E JOUR DE JUIN DE L'AN 2017.

La greffière,
Maude Simard, avocate